

LE BOIS-PLAGE-EN-RÉ

La surtaxe sur les résidences secondaires votée en conseil municipal

Mercredi 25 septembre, le conseil municipal a entériné à l'unanimité la convention de création d'un service instructeur mutualisé à la communauté de communes (CdC). Cela concerne le service urbanisme pour les autorisations de changement d'usage afin de réguler les meublés de tourisme. Si cette centralisation est la première étape vers la régulation des locations de type Airbnb, en permettant de regrouper en un seul service de la collectivité intercommunale, il n'en demeure pas

moins que les services de police de chaque commune seront sollicités pour le suivi des dossiers. « Je pense que la première instruction par la CdC est une bonne chose. Je rappelle aussi que nous lui donnons plus de 22 000 euros pour l'instruction des permis de construire et autres », a précisé le maire, Gérard Juin.

Stimuler le logement à l'année
Dans la foulée, l'ordre du jour a amené le conseil à se prononcer sur la taxe d'habitation et son volet

de la majoration de la cotisation due au titre des logements meublés non affectés à l'habitation principale. « L'an dernier, nous avons décidé d'attendre et de voir et de ne pas voter de majoration », a repris l'édile en rappelant la position du conseiller municipal Vincent Chauvet qui s'était prononcé pour une majoration de la cotisation.

Sous son impulsion, un autre levier avait été actionné pour stimuler le logement à l'année et avec l'aval du conseil, il avait rédigé une motion pour interpeller les parlementaires afin qu'ils envisagent la suppression de l'abattement fiscal de 71 % sur les meublés de tourisme (50 % pour les locations à l'année). S'il a été question un temps de réparer le déséquilibre, « la proposition de loi est devenue caduque avec la dissolution de l'assemblée », a résumé Vincent Chauvet. Revenant à la taxe d'habitation sur les logements non affectés à la résidence principale, le maire a insisté : « cette majoration s'applique sur la part communale (10,16 %) ». Après un débat nourri, le conseil a voté le relèvement de la cotisation de 60 % (quatre contre et une abstention sur 18 votants).

Jocelyne Bargain



La régulation des meublés de tourisme entre dans le concret. J. B.

SEMAINE BLEUE À PUILBOREAU

Des ateliers pour la santé des seniors



L'Espace Camaïeux, les CCAS de Puilboreau et de Saint-Xandre préparent la semaine Bleue. J.-P. O

La Semaine Bleue, consacrée aux personnes âgées est organisée dans la commune du 2 au 8 octobre avec l'Espace Camaïeux. Les Centres communaux d'action sociale (CCAS) de Puilboreau et de Saint-Xandre ont programmé des d'activités pour repérer les fragilités dès 60 ans. Mardi 1er octobre, l'atelier Évaluer votre capital santé permettra un

check-up gratuit du programme Icope de 14 à 17 heures au 46 rue Alsace-Lorraine. Un atelier de rigologie (9 heures) pour (re) donner le sourire et des exercices en douceur avec le yoga sur chaise (11 heures) sont organisés le jeudi 3 octobre à l'Agora, impasse des Écoles à Saint-Xandre. Les personnes qui souhaitent actualiser leurs connaissances du code de la route et mieux appréhender leur

conduite peuvent suivre l'atelier « Seniors en piste pour la prévention routière », le vendredi 4 octobre de 9 h 30 à 12 h 30 à la Maison du Puilborain. Au programme : constat amiable, code de la route et conseils sur la conduite automobile avec une auto-école. Une participation de 3 euros sera demandée. Renseignements au 05 46 68 99 77.

Jean-Pierre Ouvrard



Catherine Audrey Lachapelle et Léandre Joly-Pelletier forment le duo Vérandas. FÉLIX RENAUD

SURGÈRES

La musique folk québécoise de Vérandas résonne au Palace

« C'est un duo qui navigue entre virtuosité et simplicité et propose un parfait alliage d'influences accordant folk, country et bluegrass », c'est ainsi que Jérôme Wagnon, directeur du Palace présente le concert qu'il programme ce soir. Venu du Québec, le duo a enregistré un premier disque en anglais, puis un second totalement en français. Catherine-Audrey Lachapelle est d'abord comédienne, mais aussi autrice compositrice interprète. « La musique est la plus importante complice de mon expression artistique », dit-elle.

De son côté, Léandre Joly-Pelletier est un virtuose de la guitare et multi-instrumentiste émérite, à la virtuosité reconnue par ses pairs. « Imaginez un endroit reculé, une bucolique cabane dans les bois, devant laquelle se bercent tranquillement Dolly Parton, Ralph Stanley et Emmylou Harris. Vérandas, c'est ça », conclut l'équipe de programmation du Palace.

Véronique Amans
Ce soir à 20 h 30 au Palace, rue des frères Nadeau à Surgères. Tarif : 16 euros, 8 euros pour les moins de 26 ans. Réservation 05 46 27 14 30.

SAINT-XANDRE

La musique électro lance la saison de l'Agora

La saison culturelle de L'Agora va démarrer par une soirée branchée le samedi 28 septembre à 20 h 30. Trois heures consacrées à la musique électro, que se partageront le bassiste et producteur de musique de la scène reggae/dub internationale, Manudigital et les Frères Jackfruit, à la fois DJ et producteurs. Avec plus de 800 concerts donnés à travers le monde, Manudigital est également connu pour ses performances live et ses talents de bassiste. Il offre une expérience musicale unique. Il est aujourd'hui

considéré comme l'un des producteurs les plus influents sur la scène reggae internationale. Sa tournée 2019 lui avait valu d'être dans le top 10 du Palmarès Live Export du Bureau Export. Quant aux Frères Jackfruit, ils écument les scènes depuis maintenant plus de 10 ans avec cette conviction inébranlable : les musiques n'ont pas de frontières. **Yannick Picard**
Tarif plein : 12 euros, réduit : 10 euros. Réservations www.saint-xandre.fr. Buvette et food trucks sur place.



Manudigital affiche plus de 800 concerts au compteur. STEPHANE BUTTIGIEG